4me Année. — N° 23. PARAIT LE SAMEDI 9 JUIN 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

LE MÉMOIRE
DU
GÉNÉRAL BOULANGER

—

Il est bien certain qu'on ne peut donner le nom de discours au long document que M. Boulanger a lu à la tribune. Quoique sans doute préparé d'avance et soigneusement discuté dans le conseil de ses ministres, le mémoire que M. Boulanger présente en faveur de sa cause est d'une pauvreté navrante. C'est un article de journal, mais un article banal, un de ces articles que l'on « brosse » en toute hâte, sur un coin de table de café, quand, à court d'argent et d'idées, on a besoin d'une longue « copie » pour se refaire le gousset,

Une seule chose est à remarquer, dans ce morceau, c'est le nombre, difficile à supputer, de *je* ou de *moi* qui s'y trouvent répétés. Si quelqu'un est « *altruiste* », ce n'est certainement pas M. Boulanger, le moi est loin de lui être odieux, et il le cultive tellement qu'à la fin il vous en assomme.

Oui, le morceau était assommant, nous le reconnaissons, mais nous trouvons que la Chambre a complètement manqué de bon sens et de dignité en interrompant l'orateur à chacune de ses phrases. Il y avait beaucoup de choses désagréables pour les auditeurs dans la copie que lisait M. Boulanger ; mais, outre qu'elles étaient amplement méritées, nos députés en ont entendu bien d'autres. Le parti pris d'interrompre, de fatiguer le lecteur pour l'amener à dire quelque bourde plus grosse que les boursouflures de son mémoire, était évident.

Les débuts du général Boulanger à la Chambre justifient amplement nos prévisions. Il débute par un « four » qui eut été plus complet encore si députés de la majorité et ministres l'avait laissé parler sans l'interrompre une seule fois, se contentant de lui répondre brièvement comme ils l'ont fait ensuite, et de repousser l'urgence sur une proposition déjà à l'étude.

Les conservateurs ont tous voté l'urgence demandée par M. Boulanger. Certains passages de son manifeste ont dû leur faire grand plaisir, surtout celui où le lecteur affirme que la France n'est pas dans la condition des « *gouvernements réguliers et fixes* ».

Une autre phrase est également à citer :

« ..... Et la France..... offrant, « d'autre part, aux gouvernements « étrangers cette suite et cette sûreté dans les rapports qui sont le « commencement des ententes longues et fécondes, la France « honorée et puissante trouverait « en elle-même la plus sûre garantie de paix ..... »

Est-ce le gouvernement de M. Boulanger qui assurerait ces bienfaits à la **F**rance ?

En résumé M. Boulanger a fait perdre à la Chambre, qui est coutumière du fait, une journée de plus. Haché et dénaturé par les interruptions, son discours fera pauvre effet à l'*Officiel*. Sans doute, ses journaux vont le reproduire *in extenso*, en lui restituant l'unité et la suite du texte primitif, mais le factum est trop long pour un article de journal, il n'a rien d'empoignant, d'oratoire, c'est terne et ça fourmille de contradictions. On sent, en lisant cette prose, que l'homme qui l'a écrite n'a pas osé dire toute sa pensée, ou bien l'on se demande s'il en a de sérieuses. C'est banal, et, comme effet, c'est un pétard qui fait long feu.

INFORMATIONS

Les Impressions de Couloirs

—

Le discours de M. Boulanger à propos de la révision constitutionelle a produit sur un grand nombre de députés, des impressions diverses. La faiblesse de M. Floquet n'a jamais été si remarquée qu'hier. Comme chef de gouvernement, il s'est oublié jusqu'à dire à l'orateur qui terminait son discours en disant : « qu'il fallait faire de la conciliation qu'il en proposait les moyens etc. » -- Allez dire cela à Berlin ? -- Cette interruption a été fâcheusement commentée. Quant à M. Boulanger, maître de lui ; il a prononcé un discours qui a certainement été préparé par des hommes ayant une longue expérience de la politique, il prête son nom et c'est ce qui le rend le plus dangereux. Aussi, la concentration pour la défense de la République est-elle prête à se faire ; mais sans M. Floquet, qu'on sacrifierait à la première occasion, pour son irrésolution et son absence d'initiative.

A la Chambre

—

L'opinion générale à la Chambre est qu'en présence de la faiblesse gouvernementale, l'idée boulangistes fait de notables progrès dans le pays. On redoute une surprise à un moment donné, les droites soutenant trop vigoureusement les idées exposées par le général.

Au Sénat

—

La commission des finances du Sénat à été saisie hier du projet de M. Peytral, adopté par la Chambre et reportant au 1er Juillet, au lieu du 1er janvier, le point de départ de l'année financière. La commission se propose de délibérer et d'entendre le ministre des finances sur les considérations qui l'ont amené à changer cette date.

Un certain nombre de sénateurs se proposent de combattre le projet comme étant une cause de troubles et de perturbations aussi bien dans les finances que dans les services administratifs. En somme, on nous assure que la majorité de la commission des finances est absolument hostile au projet ministériel.

Le Scrutin d'Arrondissement

—

Tandis que les groupes extrêmes avec ou sans Boulanger, prêchent la révision, et quelques-uns la dissolution ; les groupes modérés viennent de se mettrent d'accord pour commencer une campagne active de propagande en faveur du rétablissement du scrutin d'arrondissement. Cette campagne sera faite sans l'appui du gouvernement qui conservera comme dans la campagne plébiscitaire, la plus stricte neutralité. D'ailleurs, M. Floquet, s'est toujours déclaré partisan du scrutin de liste.

MM. Clémenceaux, Pelletan, Macet et de Lanessan ont déclaré qu'ils se ralliaient aux propositions des propagateurs de l'idée du scrutin uninominal pour faire élire au plébiscite.

LIGNE
Paris-Lyon-Méditerannée

—

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée organise un train de plaisir de Paris à Genève au prix de 50 fr. en 2e classe ; — 35 fr. en 3e classe (aller et retour.)

Le départ de Paris aura lieu, le 20 juin, à 2 h 20 du soir, et le départ de Genève, le 26 juin, à 10 h. 45 soir.

—

L'ouverture à l'exploitation du chemin de fer du Brünnig (Suisse), qui devait avoir lieu le 1er juin, est reculée de quelques jours. En conséquence, l'émission des billets des voyages circulaires qui comprennent ce parcours dans leur itinairaires est provisoirement ajournée par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

(2)

LE BOUQUET DE CAROLINE

par
VIALLON DE MARTELS

Tous ces vieux Bretons bretonnants l'avaient pris de si haut avec la jeune roturière, dont les millions redoraient un tortil qui montrait beaucoup le cuivre... Aussi, lorsque la jeune Parisienne fut définitivement installée à Kernoc, prit-elle l'excellent prétexte des soins à donner à l'éducation de sa fille pour se débarrasser, du même coup, des observations de sa belle-mère, qui eût voulu qu'elle visitât les couvents et les pèlerinages privilégiés, et de celles de tous les descendants des Croisés.

La douairière de Kernoc, pour faire excuser la mésalliance de son fils, avait chuchoté un peu trop haut que « de temps en temps, il faut répandre de l'engrais même sur les meilleures terres. » L'axiome agronomique, emprunté à Mme de Grignan, arriva aux oreilles de Louise Boulard, *inde irœ* ! et les relations difficiles entre les deux baronnes de Kernoc.

En voyant passer Allain de Kernoc, casque en tête, cuirasse au corps et sabre au poing, on pensait de lui ce que la Esméralda dit de Phœbus de Châteaupers :

Un beau capitaine,
Un bel officier,
A mine hautaine,
A corset d'acier.

Le ramage répondait-il au plumage ?... Le fait suivant le dira.

Dans le courant de mai, sous le prétexte très plausible d'aller au pays nantais chasser la caille verte et la sauvagine, sur le lac de Grandlieu, le baron Allain partit un matin de Kernoc.

Il mit lui-même dans le coffre de son tilbury une boîte d'armes de chasse, mais il oublia de siffler son chien favori, que nous avons vu veillant dans la chambre de sa maîtresse. Elle en avait fait la remarque à son mari qui, pour réponse, rendant la main à son cheval, partit à raison de cinq lieues à l'heure...

La nuit venue, Louise de Kernoc se sentit oppressée par l'air obscur ; et puis de fréquents éclairs de chaleur, serpents de feu qui sillonnaient tout l'espace, effrayant la petite fille, la mère sonna.

Une femme de service, en costume breton, apporta la lampe. La lumière réveilla l'esprit de la bambine, qui devint aussitôt alerte et babillarde, ainsi que le sont les oiseaux dès que les premiers rayons de l'aurore pénètrent dans les fourrés qui les ont abrités durant la nuit.

La gaieté de la petite fille n'allégea point la tristesse qui pesait sur le front de sa mère... Et pourtant le gazouillement de Jeanne devait la distraire ; elle racontait à l'épagneul les inquiétants méfaits de sa poupée. L'esprit et le cœur des enfants sont le miroir et l'écho des mères ; que celles-ci se pénètrent bien de cette vérité, et tous leurs efforts tendront à se modeler, elles, sur la perfection.

Mme de Kernoc a dû laisser s'évaporer devant sa fille quelques-unes de ses craintes sur l'absence et le silence trop prolongés de son mari, puisque la mignonne confie, à son tour, à Léal :

— Que tu as bien fait, mon Léal, de rester avec moi ! on dit que le choléra fait mourir au pays nantais.

Et le bon chien, agitant son long panache en signe d'assentiment, lèche les mains et la poupée de Jeanne.

Soudain, son oreille est frappée par la voix de sa maîtresse qui dit à la femme de chambre :

— Non, laissez Léal ici... Il y couchera, et je me croirai moins seule dans cette trop grande chambre... Assurez-vous que Joson a solidement fermé les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée, et vous pourrez ensuite vous coucher.

A suivre

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

—

C'est la semaine des accidents, il y a quelques jours le nommé Put, sur la route de Vaumeilh à Sisteron, revenait en Ville monté sur son tombereau, lorsque un cahot le fit tomber entre la roue et la caisse du véhicule. Traîné pendant un assez long trajet, il a reçu des blessures telles, qu'on désespérait presque de lui. Heureusement, le mieux s'est déclaré et les conséquences de cette chute n'auront pas la gravité qu'elles faisaient prévoir.

* * *

Dans la nuit de mardi, la voiture de Joseph Lieutier, sur laquelle se trouvaient deux dames, revenant de la foire de Ventavon, a également versé à la descente de Beinon, Les victimes de cet accident, en seront quittes pour des contusions un peu fortes, et quelques jours de repos.

* * *

L'affaire de la catastrophe de Montgervis, où, par suite d'un éboulement un train avait été enseveli, est venue cette semaine devant le Tribunal civil de notre ville. M. Arnaud-Thérèze, du Barreau d'Aix et Me Maglione du Barreau de Marseille, occupaient pour les victimes. Me Léger du Barreau de Paris représentait la Compagnie P. L. M. Les conclusions du ministère public et le prononcé du jugement ont été renvoyés à une prochaine audience.

ÉTAT-CIVIL, *du 19 au 30 Mai*

NAISSANCES

Andibert Adrien-Marie

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre M. Jullien François et Mlle Borrely Clémentine Félicité.

Entre M. Martin Joseph-Marius, et Mlle Lieutier Clémentine-Marie-Pauline.

Entre M. Gueyrard Louis coiffeur, et Mlle Belletrux Alice aux Sieyes.

DÉCÈS

Raymond mort-né. — Sarlin Marie-Magdeleine âgée de 84 ans. -- Astier Thérèze Marie-Louise âgée de 40 ans

DIGNE

—

Une pétition, ayant pour but, la suppression des processions, et signée par des républicains aussi sincères que désintéressés et indépendants, a été adressée au Conseil Municipal. Lue dans la séance du 20 Mai, elle a été fortement combattue ainsi qu'il fallait s'y attendre, par M. le Maire de Digne, le sénateur Soustre, passé maître en l'art de ménager la chèvre cléricale et le chou radical selon les besoins de sa cause. La procession de la Fête-Dieu, a donc eu lieu avec son éclat accoutumé ; c'est-à-dire qu'en dehors des congrégations religieuses, une quinzaine de personnes à peine, faisaient escorte au clergé, elle s'est faite sans autre incident qu'un procès-verbal dressé contre le vendeur des *Alpes Républicaines*, qui, sur la terrasse d'un café, se livrait à la vente du journal au moment du passage de la procession.

Nous serions curieux de connaître les motifs sur lesquels le commissaire de police, base la contravention.

« **SISTERON-JOURNAL** » **est en vente :**

A MARSEILLE : chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (Kiosque Numéro 50).

A AIX : chez M. C. Martinet, (Tabacs) **Cours Mirabeau.**

A DIGNE : kiosques du Cours.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 9 *Juin* 1888

Les actionnaires de la *Banque d'Escompte de Paris*, se sont réunis le 29 Mai 1888 en assemblée générale ordinaire au siège social.

Il résulte du rapport du conseil d'administration que malgré les difficultés de la situation Générale, la société tout en suivant les affaires déjà engagées, dont la marche continue a être satisfaisante n'a pas négligé les entreprises nouvelles et a réuni les éléments permettant de fonder un espoir sérien sur les résultats des exercices prochains. La *Banque d'Escompte de Paris*, a pris part en même temps aux principales émission qui ont été présentées en France et à l'étranger sous le patronage des grands établissements de Crédit.

Le compte de profits et pertes de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 2.126.561f85.

L'assemblé à approuvé les comptes de l'exercice 1887, tels qu'ils étaient présentés par le conseil d'administration, et fixé à 12.50 par action libérée de 250 et à 25 fr. par action entièrement libérée, le dividende de l'exercice 1887 sur lequel il a été distribué, le 1er janvier 1888, 6 fr. 25 par action de 250 fr. et 12 fr. 50 par action entièrement libérée. Le solde du dividende sera mis en paiement le 1er juillet prochain.

L'assemblée a réélu ensuite à l'unanimité, M. le baron de Soubeyvan, administrateur sortant et désigné les commissaires pour l'exercice 1888.

Les divers groupes de valeurs du *Crédit Foncier* font preuve d'une activité soutenue. L'action se traite à 1465.

La *Société Générale* se maintient à 455.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont à 600.

Les obligations de la *Société des Immeubles* sont à 385.

Le *Panama* clôture en hausse à 400. Le Sénat a voté hier la loi autorisant l'émission des obligations à lots.

Les *Métaux* montent à 810.25.

Nos chemins de fer sont fermes.

ETUDE

DE

Me Elie CHARNIER Avoué

à Sisteron

—

VENTE
Par Licitation

—

Il sera procédé le MERCREDI VINGT-SEPT JUIN courant, MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-HUIT, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, à neuf heures du matin, devant M. Gey juge commissaire a la vente aux enchères publiques des immeubles suivants situés sur la commune de Sisteron canton et arrondissement du même non département des Basses-Alpes.

Premier Lot

Une maison située dans l'enceinte de la ville, rue Saunerie, composée de boutique au rez-de-chaussée; chambre au premier étage devant et derrière, chambre au second étage et galetas au dessus ; confinant au midi maison Crudy, et au nord, maison Bérenger ; n° 76 et 76 bis de la section G.

Mise à prix ; Cinq cent francs.

ci. . . . . .500 fr.

Deuxième Lot

Une propriété en nature de labour, située au quartier du Plan de la Baume contenant environ vingt-huit ares quatre-vingt centiares, portée au plan cadastral sous le n° 123 de la section B.

Mise à prix : Deux cent cinquante francs.

ci. . . . . .250 fr.

Ces immeubles dépendent des successions de Adèle-Thérèse Thumin, épouse Moine, et de Thérèse Chabaud, toutes deux demeurant de leur vivant à Sisteron.

La vente par licitation a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Sisteron du quatre Juin courant.

Sur la demande de M. Joseph Fabre Juge de Paix demeurant et domicilié à Saint Bonnet (Hautes-Alpes), agissant comme créancier de la succession de Adèle-Thérèze Thumin épouse Moine, ayant pour avoué Me Elie Charnier.

Contre 1° Marie-Pauline Moine épouse de Honoré Magaud chapelier, et ledit Magaud pour tous les cas de droit; 2° Coralie Moine épouse de Marius Grisol, chapelier, et le dit Grisol pour tous les cas de droits ; 3° Jean-François Moine, ancien postillon ; tous demeurant et domiciliés à Sisteron, ayant pour avoué Me Estays.

Pour Extrait :

L'avoué poursuivant :

Elie CHARNIER.

Enregistré à Sisteron le sept Juin mil huit cent quatre vingt-huit folio 22 case 18. Reçu : Un franc quatre vingt-huit centimes.

LAMBERT

ETUDE

DE

Me Elie CHARNIER, Avoué

à Sisteron

—

EXTRAIT
DE JUGEMENT
de séparation de biens

—

Suivant jugement du Tribunal de Sisteron du quatre Juin courant, la dame Marie-Antoinette Touche sans profession épouse du sieur Pierre-Antoine Ailhaud, propriétaire cultivateur avec lequel elle demeure et est domiciliée à Turriers, a été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Me Elie Charnier avoué prés ledit Tribunal a été constitué pour la dite Marie-Antoinette Touche épouse Ailhaud.

Pour extrait :

Elie CHARNIER

MENUS PROPOS

« Francois qu'est devenue la lettre qui était sur cette table ? demandait un capitaine à son brosseur. — Je l'ai mise à la poste, mon capitaine. — Mais il n'y avait pas d'adresse ? — Oh ! reprend finement François, je m'en suis bien aperçu, mais j'ai pensé que vous ne vouliez pas qu'on *save* à qui que vous écriviez. »

×

Dans un hôpital militaire :

Le major fait sa ronde et aperçoit un malade qui, de son lit, lui fait des gestes d'appels désespérés

Il s'approche et s'informe.

— Major, dit le soldat, on veut me faire mourir, on refuse de me soigner !

L'infirmier, consulté, explique la chose.

— Cet individu, major, est un mauvais chenapan incorrigible, qui met tout l'hôpital sens dessus desous. Comme il est très malade, je ne peux pas le mettre au cachot; comme il est à la diète, je ne peux pas le mettre au pain sec ; alors, pour le punir, je le prive de lavements !

×

Un professeur demande à une petite fille :

« Pouvez-vous me nommer un mammifère qui n'ai pas de dents ?

La petite fille vivement :

— Oh ! oui, monsieur.

— Citez-moi un exemple ?

— Il y a ma grand'mère. »

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

(3)

ALCIDE ET DORINE

Drame en un acte, par J. Coulet

—

Scène Troisième

—

LES MÊMES --- LA CONCIERGE

—

La CONCIERGE

—

C'est aujourd'hui la Saint-Michel, époque à laquelle on paye les termes.... Voici votre reçu....

(Elle présente un morceau de papier à Alcide)

ALCIDE, *anéanti*

Il faut payer le loyer, dites-vous !.... Mais ne savez-vous donc pas, que nous sommes dépourvus de toutes ressources, que nous n'avons même pas un morceau de pain à donner à nos enfants !....Non, de grâce, ayez patience encore ; je ne vous ferais rien perdre.

La CONCIERGE

Depuis deux ans déjà, vous ne me payez qu'avec de bonnes paroles.... Le propriétaire ne veut plus attendre ; il vous donne quarante-huit heures pour le régler !...

DORINE, *pleurant à part*

Quarante-huit heures !.... Comment se procurer la somme dans si peu de temps!....

ALCIDE

Soit, Madame, d'ici la nuit, votre propriétaire sera réglé.

(La Concierge sort)

—

Scène Quatrième

—

ALCIDE --- DORINE

—

DORINE

—

Qu'as-tu dis, Alcide ?.... Où trouveras-tu l'argent ?....

ALCIDE, *embarrassé*

Dans la vie, chère Dorine, on est appelé à passer à de rudes épreuves, qu'il faut surmonter avec courage.... Tantôt, c'est la perte d'un père, d'une mère, tantôt celle d'un fils.... Il y a aussi des instants — instants critiques et douloureux — où l'on doit tout sacrifier, tout abandonner, même ce qu'on a de plus cher, ce qu'on vénère le plus.... Ce sont là, des circonstances bien pénibles, trop déchirantes, peut-être !.... Mais en tout, il faut une résignation....

(Il reste un moment indécis, puis il reprend)

Tu as sans doute entendu parler d'un petit établissement où l'on achète les enfants ? On donne cent francs par tête.... Certes, la somme ne vaut pas le sacrifice que l'on fait ; mais parfois, on y est contraient.... La vie est ainsi faite : aujourd'hui, on est gai, tout souriant, demain ce n'est plus ça, le deuil, la misère, la faim vous éreintent à jamais.... Il faut donc nous résigner, ma chère Dorine, et faire un sacrifice.... Ah ! ce sera bien dur, mais il le faut....

DORINE, *l'interrompant vivement.*

Que veux-tu dire ?.... Je crains de comprendre!...

ALCIDE, *même jeu*

Nous sommes surchargés d'enfants.... Quatre, c'est trop pour nos mesquines ressources.. Il faut vendre notre plus jeune....

(Alcide paraît anéanti. Dorine se lève furieuse)

DORINE, *furieuse*

Vendre notre plus jeune, as-tu dis ?.... Mais tu deviens fou ?.... Comment ! Oserais-tu te séparer de notre cher petit Georges ?.... Il est gentil ce bambin ; il a des petites manières si caressantes qui vous le font aimer chérir.... Et bien souvent, il nous fait oublier les chagrins qui nous affolent.... Et toi, tu voudrais le vendre ?.... Misérable !.... Non, ce n'est pas possible, tu ne raisonne pas en me parlant ainsi.... *(Calme)* Au fait, si on achète les enfants, on doit aussi acheter les femmes, n'est ce pas ? Eh bien ! s'il le faut, je me vendrais moi, car j'entend que nos enfants nous restent.... Comme une fille publique, j'irais me promener, la nuit, sur les trottoirs, pour racorocher les hommes ; je leur livrerai ma chair pour n'importe qu'elle somme !.... *(Alcide tressaillit)*. Je n'exigerais rien, que du pain pour nos enfants.... Si cela te plaît, dis-le moi, je suis à tes ordres.... j'exécuterais ta volonté jusqu'au bout quand même cela devrait me conduire à la tombe, mais à la condition que nous gardions nos enfants.

(Alcide devient pâle)

à suivre

© VILLE DE SISTERON

M. TERCIDE OUSTRIC
CHIRURGIEN -- DENTISTE
Diplomé de l'Ecole Dentaire de France
Recevra à Digne, du 25 Juillet, au 20 Août inclusivement
9, Rue du Pied de Ville, 9

La bibliothèque des curiosités scientifiques à 1 fr. le volume, éditée par la librairie Le BAILLY, 15, rue de Tournon, à Paris, vient de s'augmenter d'un volume sur :

l'HYPNOTISME

par *E. Santini*. Tout ce qui touche à ses sortes de questions, à l'ordre du jour depuis plusieurs années, ne saurait laisser indifférentes les personnes qui aiment à se tenir au courant des progrès de la science, et nous recommandons tout particulièrement le nouvel ouvrage de M. Santini, qui vient heureusement compléter ses précédents travaux sur le *magnétisme*, et le *somnambulisme*. Le lecteur y trouvera, avec un exposé très clair des pratiques de l'hypnotisme et de la suggestion, un récueil très complet d'expériences faites par nos docteurs les plus compétents en la matière.

LA BIBLIOTÈQUE DU DIMANCHE fondée par le Bibliophile N. Blampain et éditée aujourd'hui par la *Librairie des Deux-Mondes* Paris, 17, rue de Loos, est la plus remarquable opération de librairie réalisée jusqu'à ce jour. Cette publication périodique est formée de ROMANS : *anciens, nouveaux et inédits* qui paraissent tous les 15 jours, (format LEMERRE à 6 fr. en jolis volumes de 128 pages) sous couverture rose illustrée, *au prix incroyable de 20 centimes*. Ces ouvrages s'adressent à la partie du public qui n'a pas une fortune à consacrer à l'achat d'une Bibliothèque et qui désire posséder les œuvres des principaux auteurs anciens et modernes. Cette série de petits volumes qui sera bientôt dans toutes les mains, contribuera à instruire le public, à l'éclairer, à former son goût et son jugement.

La Bibliothèque du Dimanche, deviendra certainement la bibliothèque de toutes les familles ; 18 volumes ont déjà parus, on les recevra franco en adressant un mandat-poste de 3 fr. 60 à l'ordre de M. Bouriand, *Librairie des Deux-Mondes* Paris 17, rue de Loos. — Pour recevoir les volumes à fur et à mesure de leur apparition, les prix d'abonnements sont ainsi fixés :

France un an 5 fr. 50 | six mois.....2fr. 60
Étranger .....6 » 50 | » » .....3 » 25

Demandez à la *librairie des Deux-Mondes* Paris 17, rue de Loos, le catalogue de la *Bibliothèque du Dimanche*.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT
Petite Bibliothèque Grivoise
Bibliothèque des Amoureux

Une Œuvre à Encourager

Revue populaire de Médecine et de Pharmacie. — Journal de vulgarisation des connaissances médicales et pharmaceutiques, paraissant les 5 et 20 de chaque mois.

24 colonnes de texte grand in-4°, sous couverture.—Prix du numéro : 15 centimes. Abonnements : 5 francs par an. — Gustave FIRMIN, imprimeur-éditeur, place de la Mairie, à Montpellier.

Le 14e numéro vient de paraître

Un numéros spécimen est envoyé sur demande affranchie.

LA REVUE POUR TOUS

Journal illustré de la famille

Abonnements : 6 mois, 6 fr. 50 ; un an, 12 fr.
Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JUIN

GUX DE MAUPASSANT : La folle.
GEORGES OHNET : La Grande Marnière, roman.
JUSTIN CARDIER : La Tour Eiffel.
HENRY GRÉVILLE : Suzanne Normis, roman.
LUDOVIC HALÉVY : Un grand mariage (suite et fin).
JACQUES NORMAND : Une dette.
EUGÈNE MORET : Célébrités contemporaines. Victorien Sardou.
J. CLARETIE : Candidat, roman, Jeux divers, etc.

Paris, L. BOULANGER éditeur, 83, Rue de Rennes.

PEINTURE & PAPIERS PEINTS

J. HONNORAT

M. J. HONNORAT a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de traiter une immense quantité de papiers peints aux dispositions les plus riches et les plus variées.

Cette *affaire hors ligne* sera livrée à des prix dont la modicité défie toute concurrence, et variant de 0, 25 ; 0, 30 ; 0, 35 ; 0, 40 centimes le rouleau et au-dessus.

Une visite au magasin, (rue Droite, Sisteron) permettra de se rendre compte de ce *bon marché fabuleux*.

DÉCORATION, ENCADREMENTS, DORURE & VITRERIE
Travaux de luxe et excessivement soignés

Rue Droite. — SISTERON. — Rue Droite

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES
DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.
Savon Désinfectant brévété s. g. d. g.
Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.
Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

PULVÉRISATEUR BROQUET

121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
LE SEUL RECONNU PRATIQUE. *Demander le Catalogue spécial.*

Contre
Maux de Gorge
Maladies de la Voix
Fétidité de l'Haleine
Ulcérations de la Bouche
RIEN NE VAUT
LES EXCELLENTES
PASTILLES HECTOR LAVOIX
AU SEL DE BERTHOLLET
(Chlorate de Potasse)
CHIMIQUEMENT PUR
1 F. 50
La Boîte de 100
TOUTES PHARMACIES

PASTILLES DIGESTIVES
à la Papaïne
(PEPSINE VÉGÉTALE)
et à la Coca
CONTRE
AIGREURS
PESANTEURS
ET CRAMPES
D'ESTOMAC
FLATULENCES
DYSPEPSIES
GASTRALGIES ET TOUS
LES MALAISES
dûs au mauvais
fonctionnement
de l'estomac
LA BOITE DE
100 Pastilles
2 fr.
toutes pharmacies
HECTOR LAVOIX

BAIN ROMAIN
ANTI-RHUMATISMAL
ACTIF et SUR
Soulage immédiatement
et guérit rapidement les douleurs de rhumatisme articulaire aigu ou chronique et les maladies ayant une affinité avec les Rhumatismes, Goutte, Gravelle,
Névralgie sciatique
N'exige l'emploi d'aucune Baignoire spéciale
Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit
quelconque du corps sont calmées dès le premier Bain et disparaissent sans risques de réaction nuisible après 4 à 8 Bains.
DEMANDER PROSPECTUS
à ACARD, pharmacien de 1re classe
Saint-Mandé
(SEINE)

BEAUTÉ
DU
TEINT
CRÈME
d'
OSSIAS
Cette exquise préparation donne au visage, aux épaules et aux mains la blancheur et l'éclat de la jeunesse. Elle fait disparaître les taches de rousseur, le hâle, les points noirs, les farines, boutons, rougeurs. — **Prix : 4 fr.**
Pharm. Angl. Ch. Delacre, Bruxelles
DÉPOT POUR LA FRANCE
Mon MEULEY, 133, rue St-Antoine, PARIS

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

LA PHTISIE
et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur JULES BOYER, ex-interne des Hôpitaux.

Réunion en une *seule* brochure de 160 feuillets ; les observations sur ces maladies depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade à mesurer de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical n'en est pas moins à la portée de tous ! Des milliers de guérisons même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (20me Edition). Envoi franco, 1 fr. 50, chez M. Jules RABAUT, 9, cité Condorcet, Paris.

LIQUEURS SUPÉRIEURES
CUSENIER
ABSINTHE CUSENIER
Usines :
CHARENTON. — 142, quai de Bercy prolongée.
PARIS. — 226, Boulevard Voltaire.
MARSEILLE. — 24, rue Sainte-Victoire.
BRUXELLES. — 37, rue de Russie.
MULHOUSE *(Alsace)*
Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirchs à Ornans, près Pontarlier *(Doubs)*.

Grande Distillerie
DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

Demandez à **Paris**
MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau Catalogue *et les* Gravures *des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants*
ÉTÉ 1888
Envoi Gratis et Franco

COMPLET Haute Mode **21 fr.**
COMPLET drap noir **27 fr.**
PANTALONS Nouveauté **6 fr.**
COMPLET Coutil chiné **8 fr. 50**
ENFANTS *Costume* belle fantaisie **5 fr.**
Tout Vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné *de suite* par Mandat-Poste.
COMMUNION *Complet* **10 fr**
Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.
DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA Maison du **PONT-NEUF**, PARIS
PAS de SUCCURSALES

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 3 fr. Tres ph.ies Exp. Fco mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PASTILLES DIGESTIVES

HECTOR LAVOIX

A BASE DE

PAPAÏNE

pepsine végétale extraite du Carica-Papaya

ET DE

COCA

(la Plante Sacrée des Incas)

COMBINÉES avec le SEL de VICHY

Préparées par E. ACARD, Pharmacien de 1re classe à PARIS

ADMISES DANS LES HOPITAUX

Agréables au gout et d'une efficacité réelle

CONTRE

les affections des voies digestives crampes, pesanteurs d'estomac, aigreurs, digestions difficiles, inappétence, gastrite, dyspepsie et tous malaises de l'estomac.

2 fr. la Boîte de 100 Pastilles

Dans toutes les Pharmacies

Gros : MM. PIOT, FRÈRES

28, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

PARIS

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Scrofule Glandes Tumeurs

Etablissement Thermal ET EAU DE BONDONEAU

Près **Montélimar** (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

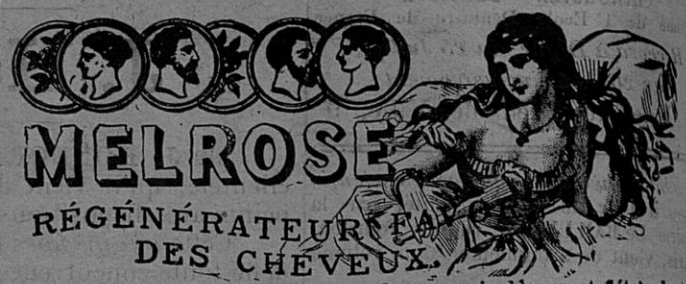

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Le **MELROSE** rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT ET GUÉRISON RAPIDE

DES DOULEURS DE

RHUMATISME

ARTICULAIRE AIGU OU CHRONIQUE

et des Maladies ayant une affinité avec le Rhumatisme

GOUTTE, GRAVELLE, NÉVRALGIE SCIATIQUE

PAR LE

BAIN ROMAIN

ANTI-RHUMATISMAL

N'exigeant l'emploi d'aucune **Baignoire spéciale**

Le **Bain Romain**, actif et sûr, sans danger dans son emploi, n'a aucun des inconvénients des Médications internes. — Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps, dans les membres, les reins, les articulations, sont calmées dès le premier Bain et disparaissent **sans risque de réaction nuisible**, après 4 à 8 Bains, suivant l'intensité ou l'ancienneté de la Maladie. — Il est aussi le préservatif le plus sûr contre les affections héréditaires.

MODE D'EMPLOI SUR CHAQUE FLACON

« Si votre pharmacien n'a pas de BAIN ROMAIN, écrivez à Acard pharmacien « de 1re classe à Saint Mandé, près Paris, qui vous enverra franco, contre mandat-» poste : de 5 francs, 1 flacon ; de 25 francs, 6 flacons.

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

ECONOMIE ET CONSERVATION

DU LINGE

—o—

SAVON CUIT SUPERIEUR

Notre-Dame de Lourdes

—o—

U. GONCET

Fabricant

92, Grande rue Marengo, MARSEILLE

—o—

En vente : **Chez tous les épiciers**

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli et conservé leur santé par l'usage de ces **pilules dépuratives végétales**, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles peuvent sans interrompre les occupations, dissipent la Constipation, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins ; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des humeurs. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Exigez les Contre-façons.

Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule. (BOSREDON)

PRIX : BOITE, 3 50 ; 1/2 BOITE, 2f.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général : Code 609 m.

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, PARIS

(ci-devant 25, rue Coquillière)

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES

ECOULEMENTS Récents ou Anciens

Jamais d'insuccès

Milliers d'attestations

INJECTION RUSSE

Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies

Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.

J. GARDOT Chimiste, 9, *rue Laffitte*, PARIS.

DÉPOTS :

A Sisteron, Pharmacie IMBERT

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet ..... depuis 220 fr.

AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie ..... depuis 160 »

FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée ..... depuis 52 »

SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée... depuis 26 »

SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes.... depuis 15 50

LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet, S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille ..... depuis 12 75

BAIGNOIRE, grand modèle ..... depuis 35 »

APPAREILS hydrothérapiques ..... depuis 40 »

VOITURES d'enfants, avec capote et tablier ..... depuis 14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET

Ménage, Jardin

Voyage et Campement

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long 17 50

» square, à tente-abris, 1m50 long ..... 100 »

» siège, à 3 lames, peinture verte ..... depuis 8 50

CHAISES en fer, peinture verte ..... depuis 4 »

» pliantes, fer et bois, peintes ..... depuis 2 75

» en fer, siège à ressorts, peintes ..... depuis 7 25

PARASOL de jardin, avec table en fer, peint ..... depuis 29 25

TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr.; 2m. 100 »

TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer ..... depuis 55 »

TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon.... depuis 32 »

TABLES en fer, peintes ..... depuis 4 25

JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 8 fr. 75; de toupie hollandaise ..... depuis 60 »

BALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; valises, 4 fr. 90; parapluies ..... depuis 3 90

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON